Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 56 [i.e. 57] (1986)

Heft: 7: Le Marché-Concours de Saignelégier : la Fête du cheval

Artikel: Bref historique de l'élevage chevalin

Autor: Annaheim, Joseph

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824212

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

blesse dans cette course folle soulevant les cris d'admiration de la foule en extase devant ces rangées de poitrails luisants et puissants, faisant front au vent de l'arène, l'orgueil et l'honneur de la race.
Enfin, pour clore le spectacle, c'est une course de chars romains, avec attelage de deux chevaux, au cours de laquelle l'acharnement des concurrents rappelle les auriges romains des temps anciens.
Dès le passage de la ligne d'arrivée, la fête se termine. Alors doucement, la foule immense quitte ce paradis du cheval et s'écoule vers les places de parc alors que retentissent les derniers accents des fanfares officielles.
Véritablement, le Marché-Concours, fête de simplicité et de rusticité campagnarde, est une manifestation sentant bon le terroir.

P. P.

Bref historique de l'élevage chevalin

Par Joseph ANNAHEIM, vétérinaire cantonal

D'où viennent nos chevaux?

Jusqu'au XVe, voire XVIe siècle, les toits de nos maisons n'abritaient que des étables pour quelques rares bovins, moutons et chèvres. On ne trouvait des écuries que dans les châteaux! Comme partout, le cheval était réservé au seigneur et à la guerre. C'est après les guerres de Bourgogne que l'élevage chevalin est né. On nous rapporte qu'il n'y avait pas moins de 20 000 chevaux à partager entre Confédérés dans le butin que Charles le Téméraire (1433-1477) abandonna après les batailles de Grandson et de Morat en 1476. Dès ce moment, le prix du cheval baisse et son utilisation pour les charrois et les travaux agricoles se généralise, son élevage s'intensifie. Les informations sur cette époque sont rares. Il s'agissait d'un élevage utilitaire et le troupeau de base était fait de chevaux de tous poils.

La race «Franche-Montagnes»

Au début du XVIIe siècle, les attelages sillonnent les routes que l'on commence à construire et à entretenir. A cette époque, le Pays de Porrentruy s'ouvre vers la Saône et la Bourgogne, les Franches-Montagnes vers la Franche-Comté et la vallée de Delémont vers Bâle et l'Alsace. Nos gens entretiennent des relations commerciales avec leurs voisins. En 1612, le Prince-Evêque, qui résidait à Porrentruy, rappelle fermement au curé de Delémont qu'il est tenu d'entretenir 9 étalons. Il exige de chaque curé des Franches-Montagnes de tenir toujours un cheval en bonne condition et de le mettre à la disposition de ses paroissiens. Dans les écuries du Prince-Evêque, à Porrentruy, on y trouve aussi bien des chevaux danois que des étalons des plus importantes races européennes. Bientôt, on parle de la qualité

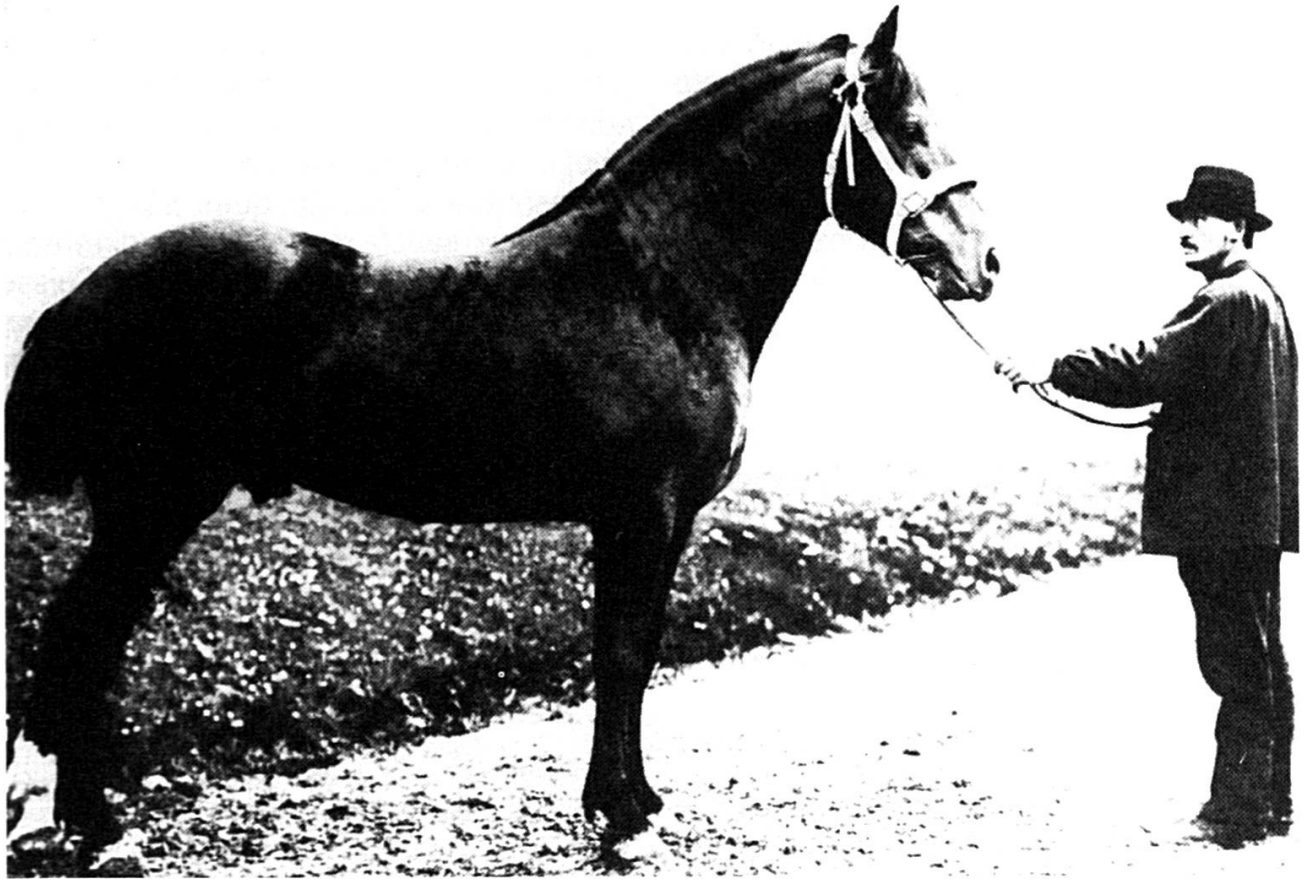

Photo 1.
L'étalon « Vaillant », né en 1891, avec son propriétaire, Paul Wermeille. (Photo prise en 1895.)

des juments élevées dans les montagnes de l'Evêché. Leurs Excellences de Berne lorgnent du côté de la Principauté et vont jusqu'à dire que la qualité de cet élevage est supérieure à celle du pays bernois.

Hélas, la période française (1635-1643) de la guerre de Trente ans (1618-1648) mine ces débuts prometteurs et, en 1650, le prix d'un cheval est dix fois supérieur à celui d'une vache. Avec le développement économique du XVIIIe siècle, un nouveau souffle est donné. Les chevaux suisses, en particulier ceux d'Erlenbach dans le Simmenthal, sont mieux typés et trouvent des amateurs dans nos régions. Vers 1750, le curé du Noirmont avertit le Prince-Evêque *« craignant de voir les chevaux suisses supplanter les indigènes ! »*. A la fin du XVIIIe siècle, les Français occupent le territoire de l'Evêché de Bâle et introduisent chez nous des étalons de petite qualité, tout en effectuant de nombreuses levées parmi nos meilleurs chevaux. Les chroniques de l'époque nous révèlent que l'on cachait les juments de choix.

L'arrivée des demi-sang

Et nous voici en 1815. Le congrès de Vienne place notre pays jurassien sous la tutelle de Berne et, dans les premiers rapports, les baillis vantent la haute qualité de la jumenterie trouvée dans les montagnes jurassiennes. Les autorités bernoises concentrent leurs efforts sur le Jura, la région se prêtant mieux à l'élevage chevalin que les autres du canton. Mais c'est sans compter avec la ténacité des Jurassiens qui n'acceptent pas sans autre ce dirigisme. L'attrait des primes allouées n'est pas suffisant pour

vaincre les résistances. Berne impose des étalons étrangers de race lourde et, par force, exige l'approbation des étalons indigènes par une commission cantonale. Dès 1820, on punit d'amende l'utilisation d'un étalon non approuvé. On encourage la délation en donnant la moitié de l'amende à celui qui dénonce un tel fait. Les cinquante, voire septante années suivantes, prouvent que la méfiance de nos éleveurs était justifiée: tous les croisements malheureux de cette époque ruineront notre élevage et les autres races suisses, la race d'Einsiedeln mise à part.

En 1865 se tient à Aarau la première exposition chevaline suisse. Les trois principales races du pays: les «Franches-Montagnes», les «Erlenbacher» et les «Einsiedeln» y sont bien représentées. Des critiques sévères sur l'état peu satisfaisant de nos différents élevages sont faites. Partout en Suisse on en tient compte et, dès après, on importe des chevaux de qualité. C'est ainsi que deux demi-sang anglais, Leo I et Lord II arrivent dans le Jura en 1868. Suivent les anglo-normands de la Manche: Tacticien en 1878, Tabar, Ur et Urus en 1879, Imprévu en 1889 et les

Photo 2.
Etalon: «Judäa», FM, né le 3 mai 1975.
Propriétaire: Haras fédéral – Stationné aux Breuleux.
Origine: Judo - Hawaïn - Royal Boy.
Type profond et bien musclé - Encolure bien placée - Epaule inclinée - Reins bien liés - Trot dégagé avec bon engagement des membres postérieurs.
Modèle «Franches-Montagnes» conservateur du type.
Robe: Bai.
(Photo: O. Pfister.)

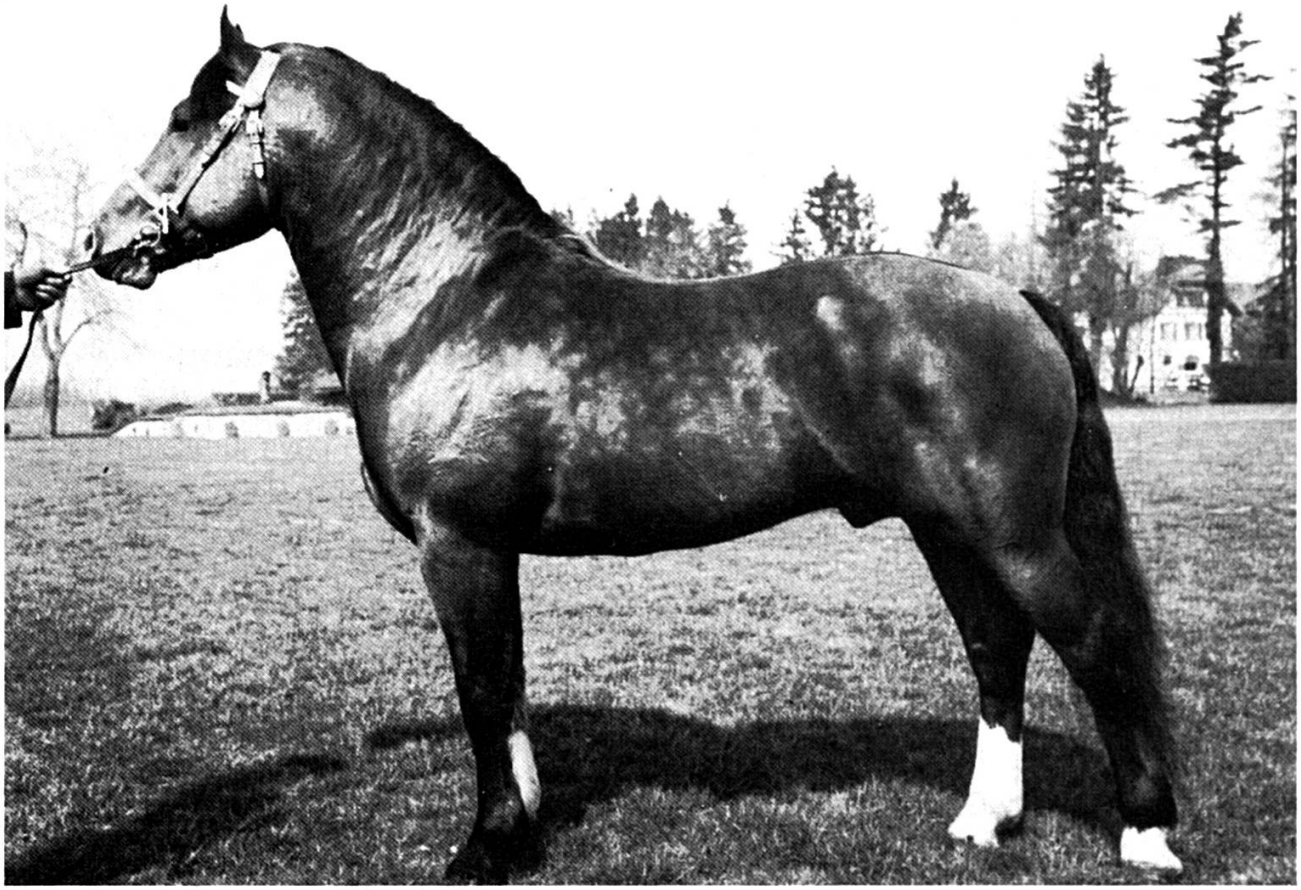

pur-sang anglais: Bec-Hellouin, Mentor, Sérapis et Uxbridge entre 1890 et 1894. Alors que l'élevage suisse en général perdait ses qualités, l'élevage jurassien gagnait en réputation. Les commissions changeaient de méthode aussi souvent que de président. Les éleveurs du Jura tiennent tête et, pour conserver leur race, ils n'ont jamais renoncé (à l'instar de ce qui se faisait au Couvent d'Einsiedeln) à saillir des juments avec des étalons de leur propre élevage. En 1891 naît aux Communances, chez Arsène Wermeille, l'étalon Vaillant. Paul Wermeille (1867-1934) l'achète et l'élève. Le grand-père de Vaillant, Léo II et son père Léo III étaient des étalons nés au pays. Vaillant transmet ses qualités et imprègne notre race «Franches-Montagnes», si bien qu'aujourd'hui encore il est pratiquement impossible de consulter un certificat d'ascendance sans retrouver ses traces *(photo 1)*.

En 1889, arrive de Normandie chez Mérat, de St-Brais, l'étalon Imprévu. Avec les meilleures filles de Vaillant, Imprévu nous donne les familles actuelles des étalons portant la lettre «J» et «C». En bref, disons que notre élevage a connu différentes phases de développement:

Photo 3.
Etalon: «Enjoleur», FM, né le 19 mars 1979.
Propriétaire: Monin Frères, Glovelier.
Origine: Elu - Radical - Ravissant.
Type moderne - Sans apport de sang étranger - Noble et bien proportionné - Belle encolure et garrot proéminent et long - Belle ligne supérieure.
Robe: Alezan.
(Photo: F. Favre.)

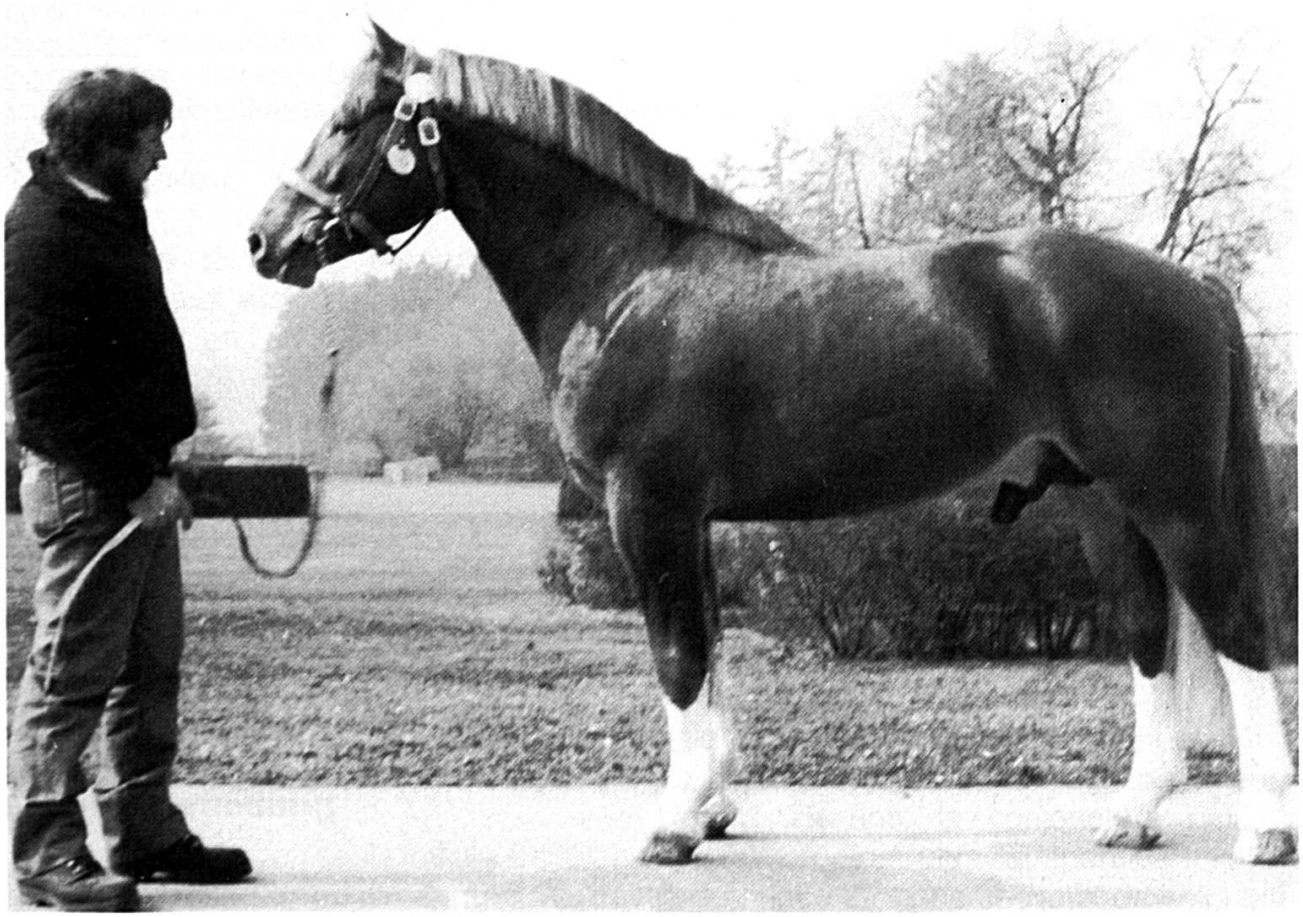

1880-1915 : Création de la race

La race « Franches-Montagnes » a été créée par l'accouplement de juments du pays à quelques étalons demi-sang anglais ou pur-sang anglais et à de nombreux anglo-normands. Quelques rares étalons bretons et ardennais, rapidement jugés ordinaires et communs, furent utilisés chez nous.

1915-1950 : Sélection en race pure

On abandonne les croisements et on élimine les sujets montrant de graves défauts. Les caractères recherchés tels que la taille, les allures correctes, le bon dos, les membres secs et les sabots solides se fixent et l'homogénéité de la race s'affirme *(photo 2)*. Le « Franches-Montagnes » répond aux exigences de l'agriculture et de l'armée. Il est solide, sobre, rustique, fécond et docile. Mais le moteur supplante de plus en plus notre cheval. Nos éleveurs réalisent qu'il devient urgent de produire un cheval plus expressif, aux allures dégagées et amples et utilisable pour le trait léger et l'équitation de loisir *(photos 3 et 4)*.

1950 à aujourd'hui : Le cheval de type moderne

Les juments les plus nobles, particulièrement celles de la lignée de l'étalon

Photo 4.
Etalon : « Romarin », FM, né le 10 avril 1980
Propriétaire : Cattin Frères, Le Peuchapatte.
Origine : Radical - Judo - Ravissant.
Type moderne - Sans apport de sang étranger - Modèle expressif - Ligne supérieure solide - Membres secs - Trot énergique.
Robe : Bai.
(Photo : F. Favre.)

Photo 5.
Etalon : « Aladin », S, né le 27 mars 1964.
Propriétaire : Haras fédéral.
Origine : Népal - Heristal - Largo.
Excellent modèle - Grande taille (170 cm) - Noble et harmonieux - Père de l'étalon « Alsacien » FM.
Robe : Alezan.
(Photo : O. Pfister.)

jurassien de la famille d'Imprévu, sont accouplées aux étalons de pur-sang arable Doktriner et Shagia, aux étalons anglo-normands des lignées d'Orimate et de Socrate et enfin à l'étalon demi-sang suédois Aladin *(photo 5)*. L'étalon Alsacien, par Aladin-Jurassien et ses fils, donnent aujourd'hui à notre race la bonne taille, l'encolure plus longue, l'allure plus dégagée et plus souple. La sélection reste pour la race « Franches-Montagnes » l'arme la plus efficace pour garantir sa pérennité et sa pureté.

La race demi-sang

Au début du siècle, seuls quelques éleveurs gardaient des « demi-sang ». A l'époque, l'armée était un grand utilisateur de chevaux de selle. A première vue, on osait songer à un écoulement facile, source de profits. Bien vite, on a constaté que les chevaux produits dans nos régions ne convenaient ni pour l'armée, ni pour l'agriculture et encore moins pour le sport. La jumenterie « demi-sang » d'alors était composée :

- de petites juments à deux mains ;
- de juments de sport importées à bas prix ;
- de juments de cavalerie réformées.

La base génétique n'avait aucune valeur. Depuis 25 ans, la conjoncture aidant, l'équitation n'est plus un sport de luxe et la demande de bons chevaux de selle est

Photo 7.
Etalon: «Astrivoire», CH, né le 3 mars 1975.
Propriétaire: Haras fédéral – Stationné aux Breuleux.
Origine: Astronome SF - Ivoire SF - Beau Soleil.
Grande taille - Noble et harmonieux - Croupe longue et musclée - Bon engagement des membres postérieurs.
Robe: Bai.
(Photo: F. Favre.)

grande. Avec la mise à disposition par le Haras fédéral d'excellents étalons, bien vite nos éleveurs ont amélioré leur jumenterie.
Aujourd'hui, notre canton compte 538 chevaux de race demi-sang dont 2 étalons et 240 juments. Les meilleures lignées de chevaux SF (selle français) forment ce cheptel. Les fils d'Ibrahim, de Furioso, de Rantzau et d'Ultimate, sans oublier l'apport du suédois Aladin se retrouvent couramment dans les certificats d'ascendance. Les concours hippiques régionaux prouvent que nos éleveurs, sur le plan sportif, sont sur le bon chemin. Au concours central des juments de 1984 et 1985, ce ne sont pas moins de 11 juments issues de l'élevage jurassien qui ont été sélectionnées, alors que tous les cantons romands ensemble n'en comptaient que 26. Là aussi, nos éleveurs prouvent qu'ils savent allier les

qualités de l'extérieur du cheval à ses prédispositions et aptitudes sous la selle. Avec plaisir, constatons que les connaissances acquises par les pères sont transmises aux fils. L'atavisme jurassien les prédispose à ce nouvel élevage.

Le but de l'élevage «demi-sang»

Le but d'élevage doit être adapté, comme dans tous les pays européens, aux besoins spécifiques des amateurs. Les chevaux accuseront un tempérament calme et se laisseront monter facilement. D'autre part, la beauté du modèle, un cadre suffisant, des allures amples et souples sont des attributs très importants. Le but d'élevage peut être défini comme suit: Production d'un cheval de selle au tempérament calme et au bon caractère qui accuse assez de noblesse, beaucoup de taille et des allures correctes. Ce cheval doit convenir à toutes les disciplines de l'équitation et aussi pouvoir être attelé. La hauteur au garrot sera de 160 à 166 cm. Le cheval de selle pratique convient aux besoins de l'équitation de loisir et est capable, sous un cavalier expérimenté, de fournir des performances de pointe *(photo 7)*.

Photo 6.
Etalon: «Alsacien», FM, né le 12 avril 1969.
Propriétaire: Haras fédéral – Stationné aux Breuleux.
Origine: Aladin (S) - Jurassien - Young Boy.
Produit de croisement - Tête expressive - Encolure bien placée - Garrot proéminent - Allure très dégagée - Père de plusieurs étalons FM portant la lettre «L».
Robe: Alezan.
(Photo: O. Pfister.)

Effectif des chevaux de la République et Canton du Jura

Recensement du 21.4.1986
Chevaux adultes: 2569
Poulains nés en 1986: 565
Total: 3134 chevaux
Concours fédéral 1985
Ont été primés: 2683 chevaux.
Concours cantonal 1986
Ont été primés:
21 étalons, dont 2 demi-sang;
67 élèves-étalons, dont 1 demi-sang;
687 juments portantes ou allaitantes, dont 103 demi-sang;
Total: 775 chevaux

Origine des étalons «Franches-Montagnes» faisant la monte en 1986
8 étalons sont âgés de 5 à 9 ans et sont tous issus d'anciennes lignées «Franches-Montagnes». 12 étalons sont âgés de 3 et 4 ans. Parmi ceux-ci, 6 sont des fils ou petits-fils d'Alsacien par Aladin-Jurassien. Ce sang noble se diffuse de plus en plus dans toutes les lignées de la race *(photo 6)*.

Coefficient de fécondité
Le coefficient de fécondité des 9 étalons «Franches-Montagnes» âgés de 5 à 9 ans et utilisés pour la monte en 1984 atteint le chiffre remarquable moyen de 82,03 %, ce qui revient à dire que 8 juments sur 10 présentées à un étalon pour la saillie étaient portantes en 1985.

Conclusion

On peut dire que le Canton du Jura possède un cheptel de juments poulinières des deux races de haute qualité. L'effectif des juments «Franches-Montagnes» est stable et celui des juments demi-sang s'accroît dans les régions où la production céréalière est importante. L'élevage chevalin reste pour l'agriculture jurassienne une production complémentaire intéressante. L'éleveur de chevaux «Franches-Montagnes» attribue toujours plus d'importance à l'appréciation de l'extérieur, et l'éleveur de demi-sang comprend que les prédispositions et les aptitudes sous la selle occupent une place prépondérante. De la diversité des buts d'élevage et du choix fait par les éleveurs naît une saine émulation qui contribue à mettre en valeur les beautés de nos deux races.

J. A.

Cet article paru dans «SWISS VET» (12/1985) est reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'éditeur.